

N° 8

LAITRE INFOS

Bulletin municipal de Laitre-sous-Amance



Premier semestre 2024



Le 1er semestre 2024 qui vient de se passer a été marqué par de nombreuses actions en faveur du village et de ses habitants, notamment liées à l'échange, la solidarité et l'environnement.

L'échange tout d'abord, en référence à la réunion publique qui a permis à de nombreux habitants de discuter autour de la mobilité et de la renumérotation imposée des rues avant fin juin 2024, mais aussi la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants ou encore l'après-midi « troc aux plantes » ouverte à tous. Au-delà de la rencontre, ces moments d'échanges servent à élaborer les projets de demain.

La solidarité ensuite, via la très fructueuse collecte de dons au profit des restos du cœur organisée à la Mairie par notre dynamique Cercle St Laurent, mais aussi des actions en faveur de nos anciens, telle que la sortie organisée lors du Printemps du cinéma.

L'environnement enfin, avec le début des travaux de désimperméabilisation des sols au cœur du village, la plantation de nouveaux massifs et arbres, ou bien l'aide aux habitants pour l'achat de récupérateurs d'eau (qui fait suite au succès de l'opération « limiteurs de débit d'eau »).

Avril a aussi été marqué par l'inauguration de la passerelle de la Poterne, qui permet à ce sentier de relier à nouveau facilement Laitre et Amance, et qui a réuni une soixantaine de personnes.

Cette fin de semestre 2024 marque également le début des travaux de réhabilitation de l'ancienne école en tiers-lieu, avec un peu de retard. Ce projet prioritaire du mandat vise à redonner à ce lieu emblématique une nouvelle vie et permettre à de nombreux usagers de l'utiliser dès début 2025 dans d'excellentes conditions.

Ceci permettra notamment d'y transférer la bibliothèque, facilitant son accessibilité à tous les publics.

Enfin, en ce début 2024, les finances de la commune restent saines et ont permis d'élaborer un budget primitif à la fois ambitieux et raisonnable, sans augmentation de la part communale des impôts locaux. Au-delà des frais liés à la réhabilitation de l'ancienne école, cela permettra notamment de réaliser des travaux d'aménagement dans le cimetière.

Beau 2ème semestre 2024 à tous, et notamment belle période estivale où nous nous rencontrerons peut-être lors de la fête du village (6 juillet) ou la fête patronale (11 août), où tous les habitants sont invités à venir partager un apéritif très convivial.

Mickaël MEVELLEC, Maire de Laitre-sous-Amance

SOMMAIRE

Page 3 : Le village au quotidien

Page 4 : Bien vivre ensemble

Page 5 : Bien vivre ensemble

Page 6 : Le bénévolat fait vivre le village

Page 7 : Le bénévolat fait vivre le village

Page 8 : Nature

Page 9 : Sentiers autour de Laitre

Page 10: Ecole Ecologie

Page 11: Etat Civil

Page 12: Pour Contacter la Mairie





LE COQ

Il est le symbole de notre pays, le coq était installé fièrement sur l'Eglise depuis de très nombreuses années jusqu'à la tempête LOTHAR de 1999. Patrimoine du village notre coq fut percé par un chenapan souhaitant faire tourner la girouette. Il trouvera sa place sur la terrasse de la mairie.

NOTRE ANCIEN INSTITUTEUR



Beaucoup parmi vous ont été touchés par le décès de Mr Jean Marie Colin le 4 avril dernier.

Né à Dombasle en 1936, il choisit d'entrer à l'Ecole Normale. Après son service militaire il est nommé à Laitre où il sera l'instituteur de plusieurs générations avec souvent une classe de 30 élèves et 9 niveaux différents ! Très apprécié il y restera jusqu'à sa retraite. Marié à Monique et père de trois enfants, il a aussi été conseiller municipal puis adjoint de la commune où il y fondera le Foyer des jeunes et d'éducation populaire.



Classe de découverte à
Camaret sur Mer avec
Mr Matthey - 1995



1993/1994 CE1-CE2

Le Conseil Municipal souhaite lui rendre hommage en nommant le futur Tiers lieu : Jean Marie Colin.



4 BIEN VIVRE ENSEMBLE

REPAS DES ANCIENS

Le moment très attendu des anciens s'est déroulé le 13 janvier. Mirabel'Fig a régalé les papilles de nos aînés venus nombreux discuter et échanger des souvenirs. C'était l'occasion pour l'équipe municipale d'être à leur écoute.



CERCLE SAINT LAURENT

Le 25 mars, le Cercle St Laurent organisait sa sortie au Royal à Saint Max. Le film choisi : « Et plus si affinités » avait été plébiscité par les anciens. A leur retour, un goûter d'anniversaire les attendait.



Parmi les nombreuses activités mises en place, il est à noter le formidable engagement auprès des plus démunis qui a permis une importante collecte de vêtements et produits de nécessité pour aider les Restos du Coeur.



Merci à Christian Sellen pour ses photos



CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

En ce dimanche 14 janvier, c'est en présence d'une soixantaine de latrons que le Maire Mickaël MEVELLEC, entouré de toute l'équipe municipale, a eu le plaisir de présenter ses meilleurs vœux de bonheur et réussite à l'ensemble des habitants pour l'année 2024. Nous avaient fait l'honneur de leur présence Mme SILVANI (sénatrice) et Mme KRIER (Conseillère Départementale), ainsi que plusieurs maires des environs.



La veille, les élus avaient organisé le repas des anciens dans une ambiance très conviviale, avec plus de 40 participants. Un beau week-end empreint d'échanges et de fraternité.

REUNION PUBLIQUE DU 17 MARS



Une réunion publique sur le thème de la mobilité au sein du village et vers l'extérieur a rassemblé une quarantaine de personnes. Les habitants ont travaillé par groupes et ont émis des propositions afin d'améliorer la sécurité et le stationnement dans le village, favoriser la mobilité à vélo, ou encore développer le covoiturage, particulièrement pour les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer facilement. Le compte rendu de réunion est disponible sur le site web de la mairie.



L'ACCUEIL DES NOUVELLES FAMILLES



Le 20 avril 2024 était conviées les trois nouvelles familles installées à Laître depuis peu. Un rituel qui a désormais sa place 2 fois par an. Les élus et les représentants des associations du village ont ainsi pu faire découvrir les nombreuses facettes et activités proposées dans la commune. Les producteurs locaux leur ont offert quelques produits. Ce moment de présentation s'est terminé par le pot de bienvenue.





Le FOYER RURAL

Depuis décembre 1972, les bénévoles Lâtrons se mobilisent pour faire vivre le village au travers des animations festives, sportives ou culturelles. Ces événements sont ouverts à tous et annoncés par panneauage aux entrées du village ainsi que sur la page Facebook du Foyer. Les petits Mitrons du Foyer vous déposent vos commandes de pain et viennoiseries chaque dimanche et jours fériés.

LES DATES DES PROCHAINES ANIMATIONS SONT :

- | | |
|----------------------|-----------------------------------|
| le 6 juillet au soir | : Fête au village |
| le 11 août à 11h | : Apéro champêtre en chanson |
| le 13 octobre à 9h30 | : Brunch - Rando pédestre ou vélo |
| le 30 octobre | : Halloween |
| le 7 décembre | : St Nicolas |

Rejoignez les selon vos disponibilités, contact :

Sylvette FLURY 06 25 17 63 71





Le HAUT ROUAU

Créée en mai 2014, l'association est née de la volonté de quelques copains membres fondateurs, elle valorise nos coteaux entre Laître et Amance en re découvrant les anciens cépages de vignes dans le respect des traditions.

De la terre au verre, une attention de tous les instants pour produire un vin local.

Contact : **Remy Jaltel**, président. **06 38 64 48 81**

L'adhésion est de 15 €



Le REPAIR CAFE

Rien ne se jette, tout se répare.

Un atelier se tient le 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h dans la salle de la mairie.

Depuis fin 2018, les bénévoles bricoleurs vous aident à redonner vie à toutes sortes de matériels. Sous l'impulsion de Claude LAVAL, Stéphane et Jean Claude seront ravis de vous accompagner.

Contact : **JC Heymerick** 06 51 29 17 68



LA BIBLIOTHÈQUE

Pour petits et grands, notre bibliothèque est située actuellement au 1er étage de la mairie.

Ouverte les mercredis de 17H30 à 18H30 et les samedis de 17H00 à 18H00, elle est gratuite et se renouvelle régulièrement. Vous pouvez vous installer pour un moment de lecture ou emprunter les ouvrages auprès de Nadine NICKEL et Marie Françoise LEJEUNE.

Contact : **03 83 31 13 87**



8 ECOLOGIE

UN MILIEU A PROTEGER

Nous avons la chance sur la commune d'avoir des orchidées sauvages qui se sont installées dans la côte d'Amance. Le fauchage précoce des bas côtés empêche au printemps la floraison de certaines espèces, Orchis mascula, Ophrys apifera et Himantoglossum hircinum ont donc été piquetées si vous voulez les observer.



Orchidée Himantoglossum



Orchis Masculia



TROC AUX PLANTES

Le soleil s'est invité pour cette après midi d'échanges, chacun est venu avec ses boutures, graines et même œufs frais pour repartir avec le sourire et de nouvelles plantes. Deux animations ont contribué au succès de ce moment : la fabrication d'hôtel à insectes et la conception de piège à frelons.

CONSERVATION DES VERGERS

Les coteaux de Laître et d'Amance sont peuplés de vergers et de "prés-vergers" qui constituent un patrimoine d'une grande valeur fruitière et écologique. Beaucoup de ces vergers seraient à entretenir et à replanter pour être préservés. Des actions seraient possibles dans ce sens notamment par la création d'une association locale. Quelques volontés sont là, les propriétaires désireux de valoriser leurs vergers et les passionnés prêt à s'investir sur le terrain peuvent contacter Frédéric Fève au 06 83 01 97 70.





Afin de valoriser la richesse de nos paysages de coteaux, le balisage de trois sentiers de proximité sur des distances de 2 à 4 km autour du village est prévu au cours des prochains mois. Un nouveau tracé permettant la liaison entre deux sentiers existants au lieu-dit "la corvée des malades" verra le jour. Des affiches et un panneau d'information seront mis à disposition des usagers.



Inauguration du sentier de la Poterne

En outre, la construction d'une jolie passerelle en bois permet désormais d'enjamber le fossé reliant le chemin "du dessous de Laitre" à la voie verte. Les travaux ont été réalisés par l'employé communal et des membres du conseil municipal afin d'en limiter les coûts.



10 ECOLE - ECOLOGIE

L'ECOLE DU PAIN DE SUCRE



L'école intercommunale du Pain de Sucre se situe sur la commune d'Agincourt. Depuis 2018, Laître, Dommartin, Amance et Agincourt se sont regroupées pour mutualiser les coûts et faire face à la baisse drastique des subventions accordées aux liaisons des bus scolaires. L'école permet surtout d'avoir la cantine et des solutions de garde périscolaire sur le même lieu. 123 élèves dont 24 de Laître sont présents pour 2023/2024 de la maternelle au CM2. Les inscriptions et renseignements pour la prochaine rentrée sont à votre disposition en mairie.

ACHAT DE RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE



La ressource en eau a diminué ces dernières années, certains puits étant même à sec l'été dernier. Afin de limiter au maximum la consommation d'eau potable pour l'arrosage des plantes, la mairie a acheté 3 récupérateurs d'eau de pluie qui seront positionnés dans le village à proximité des massifs.

Une opération d'aide à l'achat a été également lancée auprès des particuliers, la mairie finançant entre 30 et 50 € selon le volume concerné, pour un achat avant le **1er septembre 2024**.

Contactez la mairie pour plus de renseignements.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Vous avez pu le constater les efforts de tous ont été récompensés, les panneaux annonçant notre 1^{ère} fleur sont implantés aux entrées du village.

Merci à tous

ETAPE FINALE POUR LES CHICANES



Les chicanes de la rue des 3 évêchés ont été végétalisées avec les mêmes éléments déjà présents sur la commune : rosiers, lavandes et hibiscus vont bientôt fleurir. Un paillage sera disposé pour minimiser l'entretien.



ETAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

Nathan LAGRUE le 26/03/2024

Léon LAURENT le 27/04/2024

Baptême républicain :

Nathan LAGRUE et Clément LAGRUE le 18/05/2024

Ils se sont mariés :

DAUBANTON Elodie et BABIAU Maximilien le 14/10/2023

BLUM Capucine et RICHARD Audran le 27/12/2023

DELVAUX Marie et CHAUSSEPIED Gildas le 18/05/2024

Ils nous ont quittés :

DURANG Monique le 12/01/2024

COLIN Jean-Marie le 04/04/2024

**LA RE NUMEROTATION,**
une responsabilité des communes

Après avoir baptisé les dernières rues sans nom, la re numérotation est la clef pour faciliter l'acheminement des secours, les colis et permettre le déploiement de la fibre optique. Les certificats d'adresse et plaques offerts aux habitants seront distribués.

La nouvelle base d'adresse locale (BAL) est accessible par les organismes d'Etat pour être conforme à la loi 3DS art. 168 du 21 février 2022.

**BUDGET 2024**

Les travaux et investissements se poursuivent en préservant la bonne santé financière du village. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière pour la part communale en 2024.

La chasse aux subventions permet l'autofinancement maximum des projets engagés.



MAIRIE



Pour contacter la Mairie

Adresse postale : 1 rue Sophie de Bar - 54770 Laître Sous Amance

Téléphone : 03 83 31 12 47

Adresse mail : mairie.laitre-ss-amance@orange.fr

*Ouverture au Public le mardi et le Jeudi de 16H30 À 18H30
et le samedi matin de 10H à 12H (présence des élu.es)*

Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie.

RESTEZ INFORMES !

LES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION DE NOTRE VILLAGE :



site internet de la mairie :

<http://mairielaitresousamance.fr>

Pour faciliter vos recherches d'informations sur les services communaux, démarches administratives, ...



Facebook

<https://www.facebook.com/laitresous.amance.3>

Pour les actualités sur les événements au fil de l'eau.



Panneau Pocket

Permet de recevoir sur votre smartphone des SMS d'alertes, d'urgences, d'informations importantes de la mairie. La réactivité en toute simplicité. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application, choisir la ou les communes qui vous intéressent. A vos téléphones!